

GEARLEC GT3 TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles
Installation et maintenance

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

Cette notice s'applique à l'alternateur dont vous venez de prendre possession. Nous souhaitons attirer votre attention sur le contenu de cette notice de maintenance.

LES MESURES DE SÉCURITÉ

Avant de faire fonctionner votre machine, vous devez avoir lu complètement ce manuel d'installation et de maintenance.

Toutes les opérations et interventions à faire pour exploiter cette machine seront réalisées par un personnel qualifié.

Notre service assistance technique est à votre disposition pour tous les renseignements dont vous avez besoin.

Les différentes interventions décrites dans cette notice sont accompagnées de recommandations ou de symboles pour sensibiliser l'utilisateur aux risques d'accidents. Vous devez impérativement comprendre et respecter les différentes consignes de sécurité jointes.

ATTENTION

Consigne de sécurité pour une intervention pouvant endommager ou détruire la machine ou le matériel environnant.



Consigne de sécurité pour un danger en général sur le personnel.



Consigne de sécurité pour un danger électrique sur le personnel.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Nous attirons votre attention sur les 2 mesures de sécurité suivantes à respecter :

a) Pendant le fonctionnement, interdire le stationnement de toute personne devant les grilles de sortie d'air en raison d'un éventuel risque de projection de matière.

b) Interdire d'approcher les grilles de sortie d'air aux enfants de moins de 14 ans.

Une planche d'autocollants des différentes consignes de sécurité est jointe à cette notice de maintenance. Leur positionnement se fera selon le dessin et lorsque la machine sera complètement installée.

AVERTISSEMENT

Les alternateurs ne doivent pas être mis en service tant que les machines dans lesquelles ils doivent être incorporés, n'ont pas été déclarées conformes aux Directives CE, ainsi qu'aux autres directives éventuellement applicables. Cette notice doit être transmise à l'utilisateur final.

La gamme d'alternateurs électriques, ainsi que les produits dérivés correspondants, fabriqués par nos soins ou pour notre compte, sont conformes aux prescriptions techniques des directives de l'Union douanière.

L'alternateur est un sous-ensemble livré sans dispositif de protection contre les courts-circuits. La protection doit être assurée par le disjoncteur du groupe qui est dimensionné pour interrompre le courant de défaut.

© 2024 Moteurs Leroy-Somer SAS

Capital social : 32 239 235 €, RCS Angoulême 338 567 258.

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques de ce produit à tout moment pour y apporter les derniers développements technologiques. Les informations contenues dans ce document sont donc susceptibles de changer sans avis préalable.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans notre autorisation préalable.

Marques, modèles et brevets déposés.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

SOMMAIRE

1 - RÉCEPTION	4
1.1 - Contrôle	4
1.2 - Identification.....	4
1.3 - Stockage.....	4
1.4 - Applications.....	4
1.5 - Contre-indications d'emploi	4
2 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	5
2.1 - Principe de fonctionnement.....	5
2.2 - Caractéristiques électriques.....	5
2.3 - Caractéristiques mécaniques.....	5
2.4 - Régulation de tension avec régulateur électronique	7
3 - INSTALLATION	8
3.1 - Montage	8
3.2 - Contrôles avant première mise en marche	8
3.3 - Réglages.....	9
3.4 - Schéma électrique	9
3.5 - Mise en service	10
3.6 - Utilisation	10
4 - ENTRETIEN - MAINTENANCE	12
4.1 - Mesures de sécurité.....	12
4.2 - Maintenance courante	12
4.3 - Détection de défaut	12
4.4 - Défauts mécaniques	13
4.5 - Défauts électriques	13
4.6 - Défauts électroniques	13
4.7 - Démontage du multiplicateur	13
5 - PIÈCES DÉTACHÉES	14
5.1 - Service assistance technique	14
5.2 - Vue éclatée et nomenclature GEARLEC GT3	15
5.3 - Vue éclatée et nomenclature TRACTELEC TF3/TM3	17

Consignes d'élimination et de recyclage

Déclaration CE

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

1 - RÉCEPTION

1.1 - Contrôle

À la réception de votre génératrice, vérifiez qu'elle n'a subi aucun dommage au cours du transport. S'il y a des traces de choc évidentes, émettre des réserves au niveau du transporteur (les assurances de transport peuvent être amenées à intervenir).

1.2 - Identification

GEARLEC/TRACTELEC sont identifiés par une plaque signalétique autocollante noire/orange collée sur le capotage de la machine.

S'assurer de la conformité entre la plaque signalétique de la machine et votre commande.

GEARLEC/TRACTELEC intègrent des alternateurs de la gamme Basse Tension adaptés et réglés pour l'utilisation agricole.

La gamme GEARLEC/TRACTELEC se décompose en 2 produits :

- GEARLEC : GT3 est un produit destiné au metteur en grappe ou installateur

- TRACTELEC, produit fini prêt à l'emploi, est disponible :

- en version fixe : TF3, appareil monté sans châssis,
- en version mobile : TM3, appareil monté avec châssis trois points permettant de fixer le TRACTELEC à un attelage agricole de catégorie 1 ou 2 selon norme ISO 730.

1.2.1 - Dimensions

Les cotes d'encombrement de la gamme GEARLEC/TRACTELEC sont définies sur les catalogues commerciaux.

1.3 - Stockage

En attendant la mise en service, les machines doivent être entreposées :
- à l'abri de l'humidité : en effet, pour des degrés hygrométriques supérieurs à 90%, l'isolement de la machine peut chuter très rapidement pour devenir pratiquement nul au voisinage de 100% ; surveiller l'état de la protection anti-rouille des parties non peintes.

- en cas de vibrations environnantes, s'efforcer de diminuer l'effet de ces vibrations en plaçant la génératrice sur un support amortissant (plaque de caoutchouc ou autre) et tourner le rotor d'une fraction de tour tous les 15 jours pour éviter le marquage des bagues de roulement.

1.4 - Applications

Ces alternateurs sont destinés essentiellement à produire de l'énergie électrique dans le cadre des applications liées à l'utilisation des groupes électrogènes.

1.5 - Contre-indications d'emploi

L'utilisation de la machine est limitée aux conditions de fonctionnement (environnement, vitesse, tension, puissance...) compatibles avec les caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

2 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

2.1 - Principe de fonctionnement

Le GEARLEC ou TRACTELEC est une génératrice entraînée par un tracteur agricole. Un multiplicateur de vitesse adapte la différence de vitesse entre la prise de force du tracteur et l'alternateur. Ce multiplicateur à engrenage lubrifié est accouplé à l'alternateur.

2.2 - Caractéristiques électriques

- Isolation classe H
- Capacité de surcharge : les alternateurs sont capables de faire démarrer des moteurs électriques dont le courant de démarrage est de 1,5 fois le courant nominal de l'alternateur

- Régulation de tension : la tension est proportionnelle à la vitesse (U/F)
- Amorçage automatique sur la tension rémanente

2.3 - Caractéristiques mécaniques

- Carcasse en acier
- Flasques en fonte ou aluminium
- Roulements à billes étanches (graissés à vie)
- Forme de construction : bipalier à pattes, bout d'arbre cannelé normalisé
- Machine ouverte, autoventilée
- Degré de protection : IP23
- Vitesses de rotation à la prise de force du tracteur (voir tableaux ci-dessous) :

GEARLEC Triphasé 50 Hz	Puissance secours kVA		Vitesse prise de force (min ⁻¹)
	IP23	IP44*	
GT3 - 16.5	16.5	14.85	429
GT3 - 20	19.5	17.55	429
GT3 - 27.5	27.5	24.75	429
GT3 - 30	30	27	429
GT3 - 35	35	31.5	429
GT3 - 40	40	36	420
GT3 - 45	45	40.5	420
GT3 - 50	50	45	420
GT3 - 55	55	49.5	420
GT3 - 66	66	59.4	420

* Option

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

GEARLEC Triphasé 60 Hz	Puissance secours kVA		Vitesse prise de force (min ⁻¹)
	IP23	IP44*	
GT3 - 16.5	21	18.9	514
GT3 - 20	24	21.6	514
GT3 - 27.5	34.5	31.05	514
GT3 - 30	37.5	33.75	514
GT3 - 35	44	39.6	514
GT3 - 40	48.5	43.65	504
GT3 - 45	55	49.5	504
GT3 - 50	62	55.8	504
GT3 - 55	69	62.1	504
GT3 - 66	82.5	74.25	504

* Option

TRACTELEC Triphasé 50 Hz	Puissance secours kVA		Vitesse prise de force (min ⁻¹)
	IP23	IP44*	
TF3 / TM3 - 16.5	16.5	14.85	429
TF3 / TM3 - 20	19.5	17.55	429
TF3 / TM3 - 27.5	27.5	24.75	429
TF3 / TM3 - 30	30	27	429
TF3 / TM3 - 35	35	31.5	429
TF3 / TM3 - 40	40	36	420
TF3 / TM3 - 45	45	40.5	420
TF3 / TM3 - 50	50	45	420
TF3 / TM3 - 55	55	49.5	420
TF3 / TM3 - 66	66	59.4	420

* Option

• **Options mécaniques :**

- Filtres sur entrée d'air : déclassement 5%
- Filtres sur entrée et sortie d'air (IP 44) : déclassement 10%

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

2.4 - Régulation de tension avec régulateur électronique



Le réglage du régulateur R120 est spécifique pour l'utilisation GEARLEC/TRACTELEC. En cas de changement de régulateur, respecter la procédure de réglage.

Réglage du R120

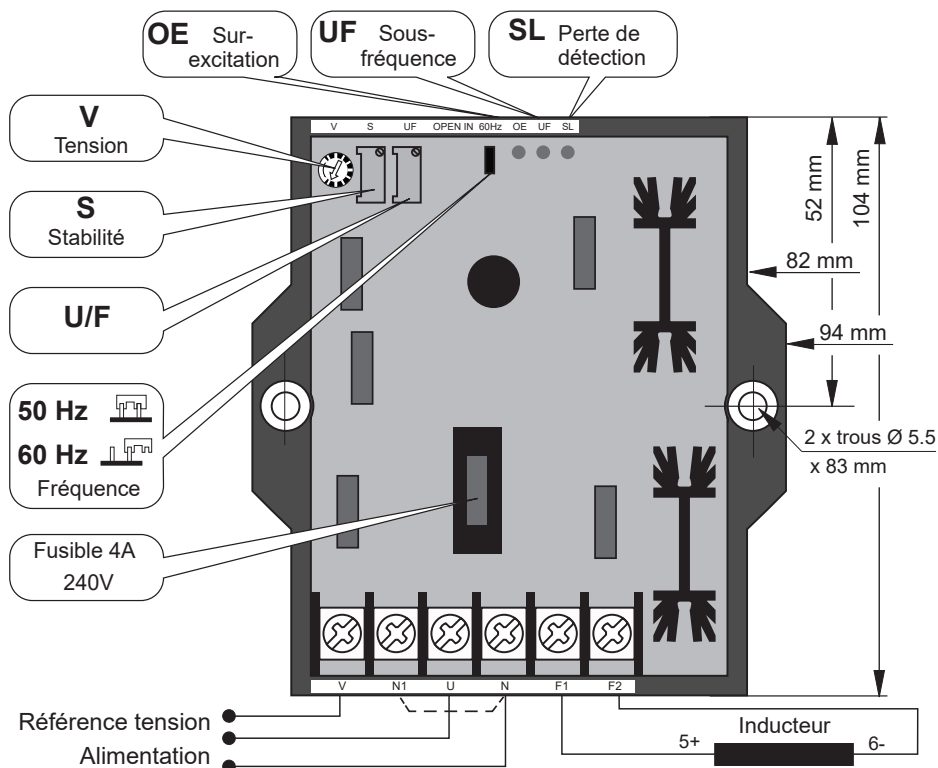
- Pour une application 50Hz :
 - Vérifier que le strap de réglage du coude U/F (noté Fréquence) soit bien en position 50Hz

- Faire tourner le TRACTELEC de façon à obtenir une vitesse de $1500 \text{ min}^{-1} / 50\text{Hz}$
- Régler la tension à 400V avec le potentiomètre V

- Pour une application 60Hz :

- Vérifier que le strap de réglage du coude U/F (noté Fréquence) soit bien en position 60Hz
- Faire tourner le TRACTELEC de façon à obtenir une vitesse de $1800 \text{ min}^{-1} / 60\text{Hz}$
- Régler la tension à 480V avec le potentiomètre V

Pour les autres caractéristiques du régulateur, voir la notice réf. 5243.



GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

3 - INSTALLATION

Le personnel effectuant les différentes opérations indiquées dans ce chapitre, devra porter les équipements de protection individuels, adaptés aux risques mécaniques et électriques.

3.1 - Montage



Toutes les opérations de levage et de manutention doivent être réalisées avec un matériel éprouvé et la machine doit être horizontale. Se référer à la masse de l'alternateur et du multiplicateur pour le choix de l'outil de levage.

3.1.1 - Accouplement

L'accouplement du GEARLEC ou TRACTELEC au tracteur agricole se fait par l'intermédiaire d'un cardan (non fourni). Un carter protège le bout d'arbre cannelé côté alternateur. Le cardan doit comporter une protection.



Une protection de cardan inappropriée ou mal montée ou endommagée peut provoquer des accidents graves.

Interdiction de stationner à proximité de l'alternateur pendant son fonctionnement, les appels de charges pouvant entraîner des à-coups et des mouvements de l'alternateur et du châssis.

3.1.2 - Version TF3 : TRACTELEC sans châssis

Fixer le TRACTELEC solidement sur un socle surélevé de façon à aligner au mieux le cardan de liaison à la prise de force du tracteur.

3.1.3 - Version TM3 : TRACTELEC avec châssis trois points

Le châssis permet de fixer le TRACTELEC à l'attelage de n'importe quel tracteur.

Poser de préférence le TRACTELEC sur le sol en le surélevant suffisamment de façon à aligner le cardan de liaison à la prise de force du tracteur.

ATTENTION

Le TRACTELEC doit être fixé à l'attelage du tracteur pendant le fonctionnement. En cas de transport d'un TRACTELEC Mobile monté sur les fixations trois points d'un tracteur, bloquer latéralement les barres de relevage pour limiter les vibrations.

3.2 - Contrôles avant première mise en marche

3.2.1 - Vérifications mécaniques

Avant le premier démarrage, vérifier que :

- les boulons de fixation des pattes sont bien bloqués,
- l'accouplement est correct, veillez à aligner au mieux le cardan de liaison à la prise de force du tracteur,
- l'air de refroidissement doit être aspiré et refoulé par les ouïes de la machine sans obstacle,
- les grilles et carter de protection sont bien en place,
- que la goupille du bouchon reniflard du multiplicateur à engrenages a été enlevée,
- le contrôle des roulements a été effectué et que le niveau d'huile du multiplicateur est correct (voir § 4.2).

3.2.2 - Vérifications électriques

Mesures d'isolement et essais diélectriques : voir la notice de maintenance de l'alternateur.

Vérifications des branchements

Vérifier que :

- le GEARLEC/TRACTELEC est relié à la terre (piquet de terre),
- le dispositif de coupure différentielle conforme à la législation sur la protection des personnes, en vigueur dans le pays d'utilisation, a bien été installé sur la sortie

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

de puissance de l'alternateur au plus près de celui-ci. (Dans ce cas, déconnecter le fil bleu du module d'anti-parasitage R791 reliant le neutre),

- le raccordement de la machine au réseau à alimenter a été réalisé selon le schéma de branchement,
- le raccordement des câbles et barrettes éventuelles est conforme au schéma joint à la machine,
- les protections éventuelles ne sont pas déclenchées,
- les appareils à alimenter possèdent leur propre appareillage de mise sous tension et coupe ou leur système de démarrage pour les moteurs.



La mise à la terre doit répondre aux normes électriques et aux règles de sécurité en vigueur dans le pays.

La version GEARLEC doit obligatoirement être complétée par un coffret de commande et de protection incluant tous les accessoires électriques.

En configuration GEARLEC, en aucun cas les connexions internes de la boîte à bornes ne doivent subir de contraintes dues aux câbles raccordés par l'utilisateur.

3.3 - Réglages

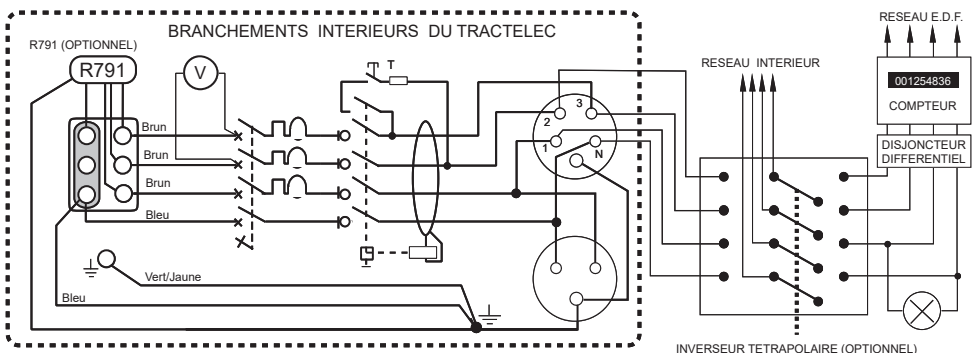
Votre machine est pré-réglée et essayée en usine.

3.4 - Schéma électrique

Le schéma électrique de l'alternateur ainsi que la connexion des bornes sont définies sur la notice de maintenance. Dans le cas du TRACTELEC, le raccordement électrique à réaliser est celui indiqué sur le schéma ci-dessous. Les installations électriques doivent être réalisées conformément à la législation en vigueur dans le pays d'utilisation.



Un inverseur de courant doit être placé obligatoirement entre le réseau et le GEARLEC équipé d'un tableau, ou le TRACTELEC. Toute modification du seuil de l'interrupteur différentiel de protection au-delà de 30 mA est faite sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.



GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

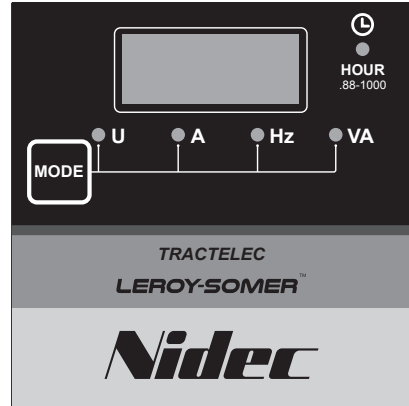
3.5 - Mise en service

- Choisir un endroit à l'abri de l'humidité et de la poussière.
- Fixer le TRACTELEC sur l'attelage trois points du tracteur (version mobile) ou vérifier qu'il est correctement arrimé sur son support (version fixe).
- Approcher le cardan et vérifier l'alignement. Connecter la prise de force du tracteur au cardan.
- Brancher le câble venant de l'inverseur de source (position « 0 ») sur le TRACTELEC.
- Faire tourner la prise de force et régler la vitesse de rotation jusqu'à obtenir une fréquence de 52 Hz sur l'afficheur (entre 420 et 430 tours / minute). Sélectionner au besoin l'affichage de la fréquence en appuyant de manière répétée sur le bouton **MODE** jusqu'à ce que le voyant « Hz » soit allumé.
- Mise en charge : basculer l'inverseur en position « secours ».
- Mettre un moteur en route et vérifier son sens de rotation. Si nécessaire, inverser deux fils de phase à l'inverseur côté TRACTELEC pour obtenir le sens de rotation opposé.
- Enclencher les différents moteurs, démarrer par ordre décroissant de puissance, puis les autres appareils d'utilisation, surveiller la tension lue au voltmètre.
- Si besoin, ajuster à nouveau la vitesse jusqu'à obtenir 50 Hz / 400 V sur l'afficheur.
- Couper impérativement la charge (position « 0 » sur l'inverseur) avant l'arrêt du TRACTELEC. Arrêter le moteur du tracteur.

3.6 - Utilisation

3.6.1 - Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage du TRACTELEC vous permet de vérifier les différentes valeurs électriques de la machine.



Appuyer de manière répétée sur le bouton **MODE** pour faire défiler l'afficheur principal entre les valeurs suivantes (le voyant correspondant à l'unité sélectionnée s'allume) : U - Tension en Volts (V) > A - Intensité en Ampères (A) > Hz - Fréquence en Hertz (Hz) > VA - Puissance apparente en Volt-ampère (kVA) > HOUR - Temps de fonctionnement en heures (H).

Au démarrage, l'afficheur se met automatiquement sur l'affichage U - Tension en Volts.

3.6.1.1 - Mode automatique

Il est possible de faire défiler automatiquement les différentes mesures. Une fois l'appareil sous tension, appuyer longuement (> 3 sec) sur le bouton **MODE**. Les différentes valeurs mesurées sont affichées successivement à 3 secondes d'intervalle.

Appuyer brièvement sur le bouton **MODE** pour arrêter le défilement et revenir au mode manuel.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

3.6.1.2 - Compteur horaire

Le panneau d'affichage est doté d'un compteur horaire permettant de garder en mémoire le temps de fonctionnement de l'appareil.

Le nombre d'heures est visible sur le lecteur de la façon suivante :

- de 0 à 999 heures "000 / 999" sans point décimal

- de 1000 à 9999 heures "100. / 999." le point à droite indique x10

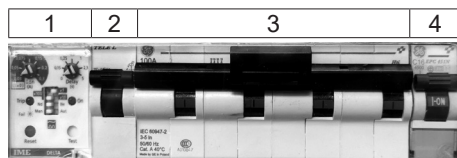
- plus de 10000 heures "10.0 / 65.5" le point indique x100

3.6.1.3 - Valeurs maximum

Le panneau d'affichage permet également de visualiser les valeurs maximum de tension et courant enregistrées lors de l'utilisation de la machine. Utiliser la touche **MODE** pour sélectionner la valeur souhaitée (U ou A) et maintenir l'appui pendant 8 secondes. Une fois le bouton relâché, la mesure maximum mémorisée est affichée et clignote pendant 10 secondes.

3.6.2 - Tableau électrique

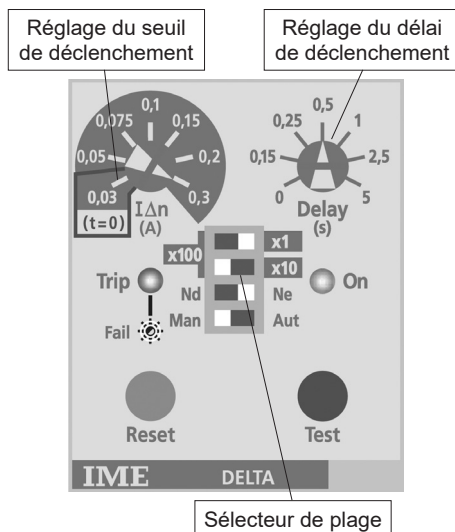
Le TRACTELEC est équipé d'un tableau électrique avec les éléments suivants :



1. Interrupteur de protection différentiel 30 mA (3P+N) à seuil réglable
2. Disjoncteur général
3. Disjoncteur tétrapolaire (3P+N)
4. Disjoncteur bipolaire (1P+N)

3.6.3 - Interrupteur différentiel

Le tableau électrique du TRACTELEC est équipé d'un interrupteur différentiel qui permet d'ajuster les paramètres de déclenchement de la protection.



Le réglage usine de l'interrupteur différentiel est de 30 mA.

Pour changer le seuil de déclenchement de l'interrupteur tourner la molette de réglage du seuil de déclenchement et ajuster les sélecteurs de plage suivant le tableau ci-dessous.

	IΔn		
	X1	X10	X100
0.03	30 mA	300 mA	3 A
0.05	50 mA	500 mA	5 A
0.075	75 mA	750 mA	7.5 A
0.1	100 mA	1 A	10 A
0.15	150 mA	1.5 A	15 A
0.2	200 mA	2 A	20 A
0.3	300 mA	3 A	30 A



Toute modification du seuil de l'interrupteur différentiel de protection au-delà de 30 mA est faite sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

4 - ENTRETIEN-MAINTENANCE

4.1 - Mesures de sécurité



Les interventions d'entretien ou de dépannage sont à respecter impérativement afin d'éviter les risques d'accidents et de maintenir la machine dans son état d'origine.



Toutes ces opérations effectuées sur l'alternateur seront faites par un personnel formé à la mise en service, à l'entretien et à la maintenance des éléments électriques mécaniques et devra porter les équipements de protection individuels adaptés aux risques mécaniques et électriques.

Avant toute intervention sur la machine, assurez vous qu'elle ne peut pas être démarrée par un système manuel ou automatique et que vous avez compris les principes de fonctionnement du système.

4.2 - Maintenance courante

4.2.1 - Contrôle après la mise en route

Après environ 20 heures de fonctionnement, vérifier le serrage de toutes les vis de fixation de la machine, l'état du multiplicateur (traces d'huile) et les différents branchements électriques de l'installation.

4.2.2 - Circuit de ventilation

Prendre garde à ce que les grilles d'aspiration ne soient pas bouchées par des corps étrangers (paille, plumes, laine, ...).

4.2.3 - Roulements

Les roulements sont graissés à vie (voir la notice de l'alternateur). On peut faire un

contrôle rapide de l'ensemble des roulements de la génératrice en la faisant tourner à la main par le bout d'arbre, l'ensemble doit tourner librement sans point dur.

4.2.4 - Multiplicateur

La vidange du multiplicateur doit être faite après 50 heures de fonctionnement puis toutes les 500 heures et dans tous les cas au moins une fois par an.

Qualité d'huile à utiliser : huile SAE 90

Quantité d'huile du GT3, TF3, TM3 16.5 - 20 = 0.75 kg / 0.6735 litre

Quantité d'huile du GT3, TF3, TM3 27.5 - 66 = 1.5 kg / 1.347 litre

Vérifier le bon remplissage à l'aide du niveau d'huile (552) du multiplicateur.

4.2.5 - Entretien et stockage

ATTENTION

L'utilisation d'un jet d'eau ou d'un nettoyeur haute pression pour le nettoyage de la machine est interdit.

Tout incident résultant de cette utilisation ne sera pas couvert par notre garantie.

Remiser votre machine dans un endroit sec et clos afin d'éviter le phénomène de condensation.

4.3 - Détection de défaut

Si, à la mise en service, le fonctionnement de l'alternateur se révèle anormal, il y aura lieu d'identifier l'origine de la panne.

Pour cela vérifiez que :

- les protections soient bien enclenchées,
- les branchements et connexions soient conformes aux schémas des notices de maintenance jointes à la machine,
- la vitesse du groupe est correcte voir § 2.3 (se fier plutôt à un fréquencemètre qu'à un compte tours).

Reprendre toutes les opérations définies dans le chapitre 3.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

4.4 - Défauts mécaniques

Voir la notice de maintenance de l'alternateur. Pour la partie multiplicateur suivre le guide de dépannage ci-dessous, les défauts mécaniques doivent être constatés la machine déconnectée du réseau.

Défaut	Échauffement excessif du multiplicateur
Action	Vérifiez le niveau d'huile
Origine	Manque d'huile ou niveau mauvais

Défaut	Bruit anormal du multiplicateur
Action	Changer les roulements
Origine	Lubrification défectueuse

Défaut	Vibration importante du multiplicateur
Action	Stopper la machine
Origine	Cardan d'accouplement défectueux

4.5 - Défauts électriques



Les défauts électriques doivent être constatés la machine déconnectée du réseau.

Voir la notice de maintenance de l'alternateur. Pour le GEARLEC ou le TRACTELEC, suivre le guide de dépannage ci-dessous.

Défaut	Tension trop élevée ou trop basse
Action	Contrôler la vitesse
Origine	Volmètre défectueux, vitesse mal réglée

Défaut	Pas de tension
Action	Contrôler l'alternateur
Origine	Voir la notice de maintenance alternateur

Défaut	Pas de tension
Action	Vérifier les protections
Origine	Disjoncteur, inverseur, prises

Défaut	Pas de tension
Action	Vérifier les connexions
Origine	Fils dans la boîte à bornes débranché

4.6 - Défauts électroniques

Voir la notice de maintenance du régulateur, référence 5243.

4.7 - Démontage du multiplicateur



Cette opération ne doit être faite pendant la période de garantie que dans un atelier agréé Nidec Power ou dans nos usines, sous peine de perdre la garantie.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

5 - PIÈCES DÉTACHÉES

5.1 - Service assistance technique

Notre service assistance technique est à votre disposition pour tous les renseignements dont vous avez besoin.

Pour toute commande de pièces de rechange ou demande de support technique, envoyez votre demande à service.epg@leroy-somer.com ou à votre plus proche contact, que vous trouverez sur www.lrsm.co/service en indiquant le type complet de la machine, son numéro et les informations indiquées sur la plaque signalétique.

Les repères des pièces sont à relever sur les vues éclatées et leur désignation sur la nomenclature.

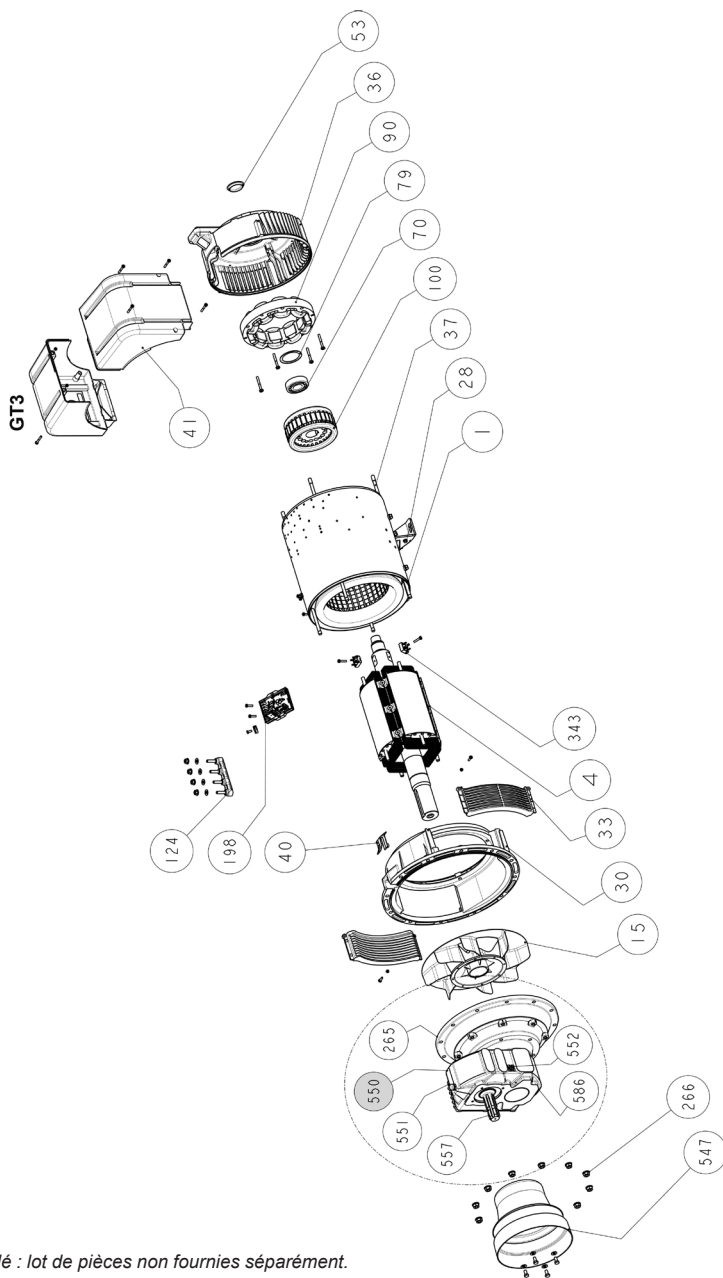
Afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité de nos machines, nous préconisons l'utilisation des pièces de rechange d'origine constructeur.

A défaut, la responsabilité du constructeur serait dérogée en cas de dommages.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

5.2 - Vue éclatée et nomenclature GEARLEC GT3



GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

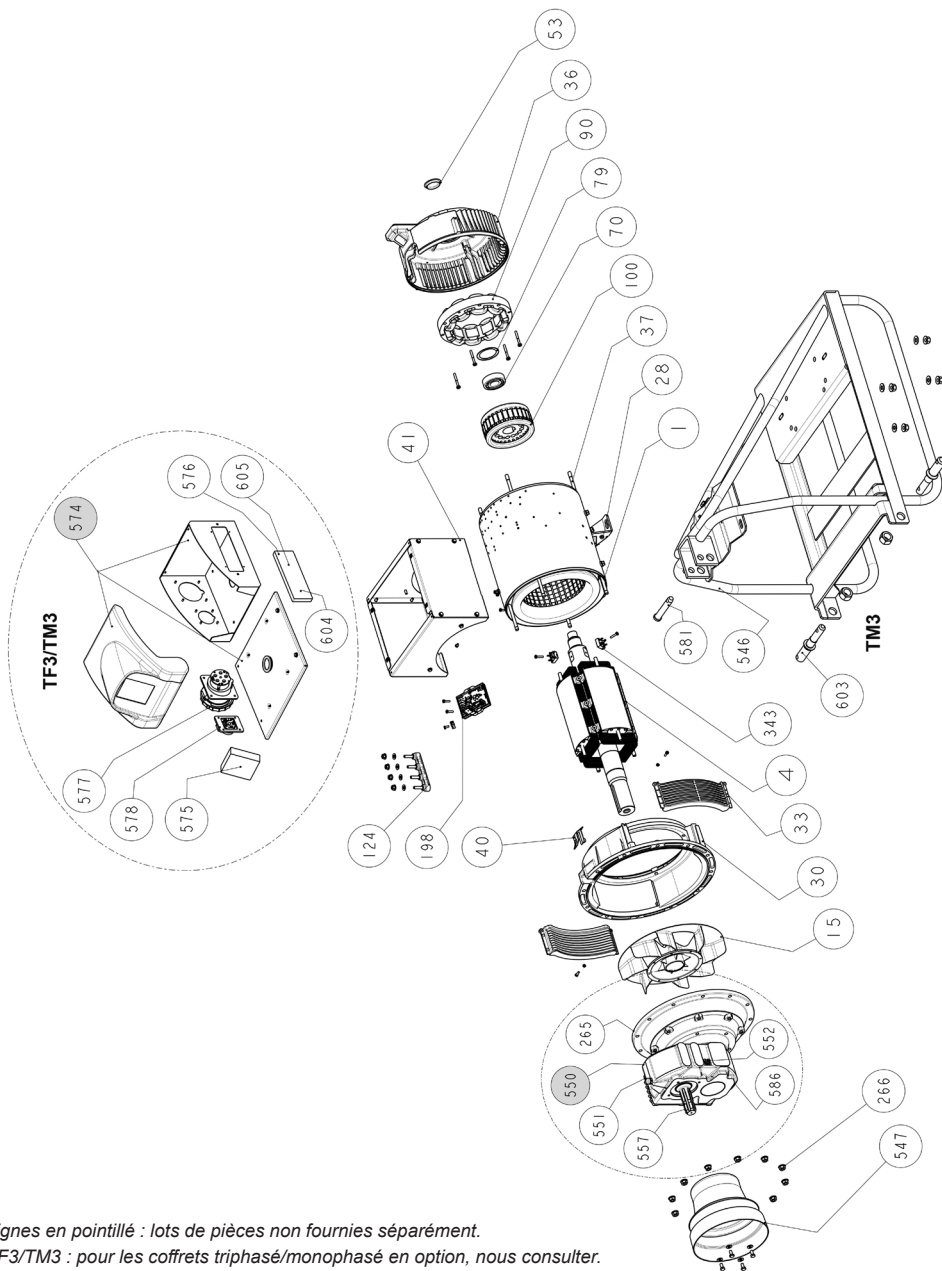
Alternateur Basse Tension - 4 pôles

Rep.	Qté	Description	Vis Ø	Couple N.m	Rep.	Qté	Description	Vis Ø	Couple N.m
1	1	Ensemble stator	-	-	90	1	Inducteur d'excitatrice	M6	10
4	1	Ensemble rotor	-	-	100	1	Induit d'excitatrice	-	-
15	1	Turbine	M5	4	124	1	Planchette à bornes	M5	6
28	1	Borne de masse	M6	10	198	1	Régulateur	M5	6
30	1	Bride d'accouplement	M10	40	265	1	Bride de raccordement du multiplicateur	M10	40
33	2	Grille de sortie d'air	M5	4	266	8/12	Écrou d'assemblage	M10	40
36	1	Palier arrière	M10	34	343	2	Pont de diodes	M5	4
37	4	Tige de montage	-	-	547	1	Protection de cardan	M8	10
40	1	Cache plastique	-	-	550	1	Multiplicateur	-	-
41	2	Panneau du capotage	M5	4	551	1	Bouchon de remplissage	-	-
53	1	Obturateur	-	-	552	1	Niveau d'huile	-	-
70	1	Roulement arrière	-	-	557	1	Arbre d'entrée cannelé	-	-
79	1	Rondelle de précharge	-	-	586	1	Bouchon de vidange	-	-

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

5.3 - Vue éclatée et nomenclature TRACTELEC TF3/TM3



GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

Rep.	Qté	Description	Vis Ø	Couple N.m	Rep.	Qté	Description	Vis Ø	Couple N.m
1	1	Ensemble stator	-	-	266	8/12	Écrou d'assemblage	M10	40
4	1	Ensemble rotor	-	-	343	2	Pont de diodes	M5	4
15	1	Turbine	M5	4	546	1	Châssis (TM3)	M12	69
28	1	Borne de masse	M6	10	547	1	Protection de cardan	M8	10
30	1	Bride d'accouplement	M10	40	550	1	Multiplicateur	-	-
33	2	Grille de sortie d'air	M5	4	551	1	Bouchon de remplissage	-	-
36	1	Palier arrière	M10	34	552	1	Niveau d'huile	-	-
37	4	Tige de montage	-	-	557	1	Arbre d'entrée cannelé	-	-
40	1	Cache plastique	-	-	574	1	Coffret électrique (TF3/TM3)	M6	8.3
41	1	Panneau du capotage	M6	8.3	575	1	Cadran de contrôle (TF3/TM3)	-	-
53	1	Obtrateur	-	-	576	1	Interrupteur de protection différentiel 30 mA (3P+N) à seuil réglable (TF3/TM3)	-	-
70	1	Roulement arrière	-	-	577	1	Prise triphasée mâle/femelle (3P+N+T) (TF3/TM3)	-	-
79	1	Rondelle de précharge	-	-	578	1	Prise monophasée mâle/femelle (TF3/TM3)	-	-
90	1	Inducteur d'excitatrice	M6	10	581	1	Axe d'attelage (TM3)	-	-
100	1	Induit d'excitatrice	-	-	586	1	Bouchon de vidange	-	-
124	1	Planchette à bornes	M5	6	603	2	Piton d'attelage (TM3)	M24	600
198	1	Régulateur	M5	6	604	1	Disjoncteur bipolaire (1P+N) (TF3/TM3)	-	-
265	1	Bride de raccordement du multiplicateur	M10	40	605	1	Disjoncteur tétrapolaire (3P+N) (TF3/TM3)	-	-

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

Consignes d'élimination et de recyclage

Nous nous engageons à limiter l'impact environnemental de notre activité. Nous surveillons constamment nos processus de production, nos approvisionnements en matières premières et la conception de nos produits pour améliorer la faculté à les recycler et réduire notre empreinte carbone. Les présentes consignes ne sont fournies qu'à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur de respecter la législation locale en matière d'élimination et de recyclage des produits.

Matériaux recyclables

Nos alternateurs sont essentiellement composés de fonte, d'acier et de cuivre, pouvant être revalorisés par voie de recyclage.

Ces matériaux peuvent être récupérés via un ensemble de processus de démontage, de séparation mécanique et de fusion. Notre support technique peut vous donner des instructions détaillées sur le démontage des produits sur demande.

Déchets et matériaux dangereux

Les composants et matières ci-dessous nécessitent un traitement adapté et doivent être retirés de l'alternateur avant le processus de recyclage :

- les matériaux électroniques se trouvant dans la boîte à bornes, comprenant le régulateur de tension automatique (198), les transformateurs de courant (176), le module antiparasite et les autres semi-conducteurs.
- le pont de diodes (343) et la varistance (347), assemblés sur le rotor de l'alternateur.
- les principaux composants en matière plastique, tels que la structure de la boîte à bornes sur certains produits. Ces composants sont généralement dotés d'un symbole précisant le type de matière plastique utilisé.

Tous les matériaux listés ci-dessus doivent faire l'objet d'un traitement adapté pour séparer les déchets des matériaux récupérables et doivent être confiés aux entreprises spécialisées dans la valorisation.

L'huile et la graisse utilisées pour la lubrification des paliers doivent être considérées comme des déchets dangereux et être traitées conformément à la législation locale.

Nos alternateurs ont une durée de vie spécifiée de 20 ans. Après ce délai, le fonctionnement du produit doit être arrêté, quelle que soit sa condition. Toute utilisation après cette période sera sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles



Angoulême, le 16 juin 2024

Déclaration CE

Moteurs Leroy-Somer déclare, par la présente, que les génératrices électriques des types :
 LSA 40 – LSA 42.3 – LSA 44.3 – LSA 46.3 – LSA 47.2 – LSA 47.3 – LSA 49.1 – LSA 49.3 – LSA 50.1 – LSA 50.2 –
 LSA 51.2 – LSA 52.2 – LSA 52.3 – LSA 53 – LSA 53.1 – LSA 53.2 – LSA 54 – LSA 54.2 – LSA 55.3 – TAL040 –
 TAL 042 – TAL 044 – TAL 046 – TAL 047 – TAL 047.3 – TAL 049 – LSAH 42.3 – LSAH 44.3
 ainsi que leurs séries dérivées fabriquées par l'entreprise ou pour son compte :

MOTEURS LEROY-SOMER

Boulevard Marcellin Leroy
 16015 Angoulême
 France

**LEROY-SOMER ELECTRO-TECHNIQUE
 Co., Ltd**

No1 Aimosheng Road, Galsan Town,
 Cangshan District,
 Fuzhou, Fujian 350026
 Chine

MLS HOLICE STLO.SRO

Sladkovskeho 43
 772 04 Olomouc
 République Tchèque

**NIDEC INDUSTRIAL AUTOMATION
 INDIA PRIVATE Ltd - BANGALORE**

#45, Nagarur, Huskur Road
 Off Tumkur Road,
 Bengaluru-562 162
 Inde

MOTEURS LEROY-SOMER

1, rue de la Burette
 Boite Postale 1517
 45800 St Jean de Braye France

**NIDEC INDUSTRIAL AUTOMATION
 INDIA PRIVATE Ltd - HUBLI**

#64/A, Main Road,
 Tarihal Industrial Area,
 Tarihal, Hubli-580 026
 Inde

répondent aux exigences des normes et directives suivantes :

Déclaration de conformité :

- Directive Basse Tension n°2014/35/UE du 26 février 2014.
- EN et CEI 60034-1, 60034-5 et 60034-22.
- ISO 8528-3 « Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne. Partie 3 : alternateurs pour groupes électrogènes ».

Ces génératrices répondent également à la Directive ROHS n°2011/65/UE du 8 juin 2011 et son Annexe II n°2015/863 du 31 mars 2015, ainsi qu'à la Directive CEM n°2014/30/UE du 26 février 2014.

Déclaration d'incorporation :

Ces génératrices sont conçues pour répondre aux exigences essentielles Annexe I, chapitres 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.3.1 à 1.3.3, 1.3.6 à 1.3.8.1, 1.4.1, 1.4.2.1, 1.5.2 à 1.5.11, 1.5.13, 1.6.1, 1.6.4, 1.7 (hormis 1.7.1.2) de la Directive Machine n° 2006/42/CE, ainsi qu'à l'Annexe VII, partie B de cette directive et aux normes précitées.

En conséquence, ces « Quasi-machines » sont conçues pour être incorporées dans des groupes complets de génération d'énergie qui doivent satisfaire à la Directive Machine n°2006/42/CE du 17 mai 2006.

AVERTISSEMENT :

Les génératrices mentionnées ne doivent pas être mises en service tant que les machines dans lesquelles elles doivent être incorporées, n'ont pas été déclarées conformes aux Directives n° 2006/42/CE, 2014/30/UE, 2011/65/UE et 2015/863 ainsi qu'aux autres Directives éventuellement applicables.

Moteurs Leroy-Somer s'engage à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les informations pertinentes concernant la génératrice.

Les responsables de la constitution des dossiers techniques et de la présente déclaration sont :
 Yannick MESSIN, Responsable Technique LS Orléans, 1 rue de la Burette, 45800 Saint Jean de Braye
 Jean-Pierre CHARPENTIER, Responsable Technique LS Sillac, Bld Marcellin Leroy, 16015 Angoulême

J.P. CHARPENTIER – Y. MESSIN

Moteurs Leroy-Somer

Siege social : Boulevard Marcellin Leroy CS 10015 - 16915 Angoulême cedex 9 - France
 T : +33 (0)5 45 64 45 64 / www.nidecpower.com
 SAS au capital de 32 239 235 € - RCS Angoulême 338 567 258.

4152 fr - 2024.06 / w

La déclaration CE de conformité et d'incorporation contractuelle est disponible sur demande auprès de votre contact.

GEARLEC GT3 - TRACTELEC TF3/TM3

Alternateur Basse Tension - 4 pôles

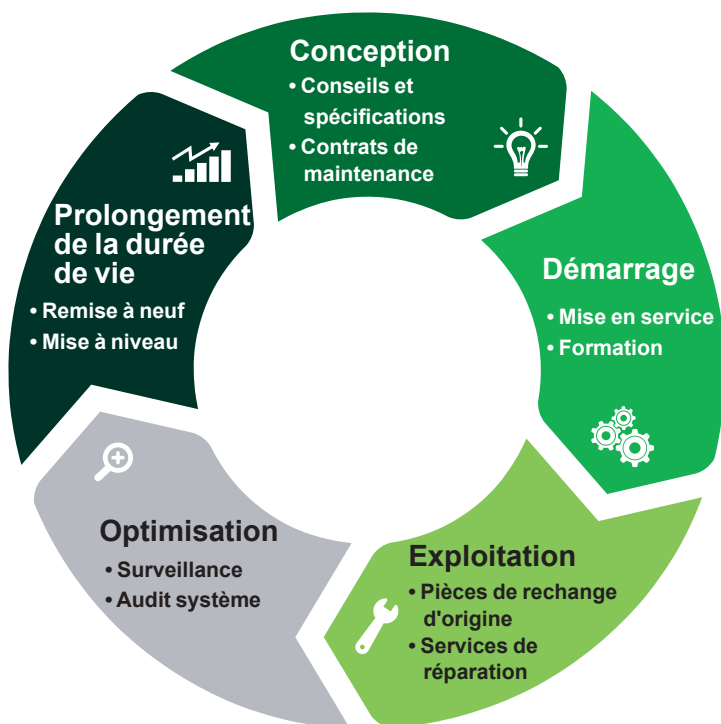
Service & Support

Notre réseau de service international de plus de 80 installations est à votre disposition. Notre présence locale vous garantit des services de réparation, de support et de maintenance rapides et efficaces.

Faites confiance à des experts en production d'électricité pour la maintenance et le support de votre alternateur. Notre personnel de terrain est qualifié et parfaitement formé pour travailler dans la plupart des environnements et sur tous les types de machines.

Notre connaissance approfondie du fonctionnement des alternateurs nous assure un service de qualité optimale, afin de réduire vos coûts d'exploitation.

Nous sommes en mesure de vous aider dans les domaines suivants :



Pour nous contacter :

Amériques : +1 (507) 625 4011


EMEA : +33 238 609 908

Asie Pacifique : +65 6250 8488

Chine : +86 591 8837 3010

Inde : +91 806 726 4867



 service.epg@leroy-somer.com

Scannez le code ou rendez-vous à la page :
www.lrsm.co/service



www.nidecpower.com

Restons connectés :

